



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



<https://www.agenda-2030.fr/>

Réduction des déchets verts



Commun aux actions de Trivalis

Objectifs :

- La promotion d'actions ciblées avec les entreprises et le monde associatif pour développer une économie circulaire construite avec les acteurs du territoire.
- Réduction de 10 % des déchets de 2020 par rapport à 2010 tout en maintenant un taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés de 60 % et en réduisant de 30 % le tonnage enfouis.
- Mettre en place des outils de suivis et d'analyses efficaces et pertinents pour mesurer l'impact des actions et les améliorer si besoin.

Historique :

Trivalis est le syndicat de traitement des déchets regroupant l'ensemble des communes, Communautés de Communes ou syndicats en charge de la collecte en Vendée. Il est en charge de trouver des solutions de traitement pour les déchets issus des ménages de Vendée collectés par des collectivités adhérentes. Il a été reconnu lauréat de l'appel à projet ZDZG (Zéro Déchet Zéro Gaspillage) de 2015, ce qui l'engage dans un programme global en matière de prévention de réduction des déchets et de recyclage des déchets des ménages avec une ouverture sur les déchets des entreprises. C'est un programme sur trois ans qui s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées depuis la création de Trivalis en 2003. L'objectif étant que les Vendéens et les touristes génèrent moins de déchets. Il recycle, valorise et développe des synergies entre les entreprises du secteur.

Lieu : Vendée (85)

Actions mises en place :

Les déchets verts déposés en déchetterie représentent le plus gros tonnage de déchets de la Vendée, il a fortement augmenté depuis l'interdiction de brûlage de 2010. Cela représente un coût financier de 2,8 millions d'euros pour 100 000 tonnes de déchets végétaux. Les habitants pourraient les utiliser pour faire leur compost, ce qui éviterait du transport et donc des émissions de CO2 non nécessaires. Le compostage et le paillage sont plus intéressants, car ils limitent l'arrosage du sol et l'utilisation d'engrais. La diffusion d'une plaquette en 350 000 exemplaires via le journal de la Vendée concernant le compostage, le paillage ou encore le mulching a pour but d'informer les habitants des différentes ressources végétales présentes dans leur jardin.

Des actions sont mises en place en partenariat avec Vendée Eau et le CAUE qui se charge de conseiller les habitants et les communes sur le choix des espèces locales et sur le côté patrimonial des végétaux et des aménagements paysagers.

Une collectivité Sud Vendée a mis en place des expériences où elle sépare en déchetterie les tontes de pelouses des branchages. Les tontes de pelouses sont envoyées vers une filière de méthanisation et les branchages sont broyés. Ils pourront être valorisés en énergie.

Les déchets verts sont un futur moyen de production d'énergie avec des matériaux locaux. Cependant, il faut étudier les coûts et les impacts. Par exemple, pour la méthanisation les enlèvements doivent être plus réguliers que pour le compost ce qui peut augmenter le coût de transport. De plus, les agents municipaux sont formés à des techniques alternatives (ne pas tout tondre, fauche différenciée) plutôt que d'apporter les déchets verts municipaux en déchetterie.

Méthodes utilisées : Communication et sensibilisation des populations.

Actions à venir :

- Colloque du 19 octobre 2017 : présentation du réseau de chaleur du SYDED, où ils séparent les tontes de pelouses (compost) des matériaux ligneux (bois-énergie) grâce à un broyeur lent.
- Lancement d'un programme sur deux ans avec Vendée Eau pour :
 - La diffusion d'articles dans les bulletins des communes.
 - La création de panneaux d'exposition pour les salons ou les foires autour des bourses aux plantes ainsi que la création de tutos pour que les gens puissent s'informer sur internet.
 - Être partenaire dans la gestion des espaces naturels.

Partenaires :

- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Vendée
- Vendée Eau, le syndicat d'alimentation d'eau potable de la Vendée
- Conseil Départemental de Vendée

Coût et financements :

Budget prévisionnel sur trois ans (2015-2018) pour les trois actions

- Action programme de prévention : 450 000 €
- Animation du programme assurée par trois agents : 321 000 €
- Action de communication : 681 000 €

Budget de 2016 : 31 420 €

Financements :

- ADEME : 14 178 €
- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) : 3 080 €
- Vendée Eau : 5 549 €
- Trivalis : 5 549 €

Contact :

M. Thomas POIRIER

Adjoint au responsable communication chargé de la prévention

thomas.poirier@trivalis.fr

Tel : 02 51 45 14 72

Démarche de la collectivité :

- Rapport DD
- ZDZG
- Charte de DD
- En partenariat avec la TRIA

